

Deux siècles d'utilitarisme

Malik BOZZO-REY et Émilie DARDENNE (dir.)

2012

Presses universitaires de Rennes
www.pur-editions.fr

SOUS l'impulsion de Jeremy Bentham, à la fin du XVIII^e siècle, le principe d'utilité a été défini comme visant la « maximisation du plus grand bonheur du plus grand nombre ». Les penseurs utilitaristes entendent ainsi fonder l'éthique sur l'idée que la valeur morale d'une action se détermine par sa contribution à augmenter ou à diminuer le bonheur général. En plus d'être une théorie morale, l'utilitarisme étend son champ d'application à différentes sphères théoriques et pratiques telles que la politique, le droit, la philosophie de l'action, l'économie ou la sociologie.

L'utilitarisme reste cependant mal connu en France où il est réduit à quelques figures et positions souvent caricaturales qui déprécient son image. Il en va tout autrement dans les pays anglophones où de nombreuses théories lui reconnaissent un statut privilégié de source d'inspiration, ou de rival. Du point de vue théorique, il constitue dans ces pays une tradition et un tournant philosophique majeur. Du point de vue pratique, il compte parmi les doctrines qui ont le plus d'effets juridiques et éthiques.

C'est à rendre compte de la richesse de la pensée utilitariste, et de la vivacité du débat qui l'entoure, que s'attache le présent ouvrage. Il entend proposer une vision pluridisciplinaire approfondie de l'utilitarisme à la fois critique et constructive en questionnant, d'une part, les racines historiques et philosophiques de la doctrine, et en interrogeant, d'autre part, son héritage, ses mutations et ses développements contemporains.